PAYS DU NEUBOURG COMMUNAUTE DE COMMUNES

PROCES-VERBAL BUREAU 21 novembre2022

Date de convocation : le 15 novembre 2022.

Les membres du Bureau dûment convoqués, ayant délégation du Conseil Communautaire, se sont réunis le 21 novembre 2022 à 18 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle polyvalente – LE TREMBLAY-OMONVILLE.

Secrétaire de séance : pas de désignation

Membres en exercice: 21

Présents: 16

Pouvoir (s): 0

Présents:

Mesdames Claire CARRERE-GODEBOUT – Marie-Noëlle CHEVALIER - Christiane DEPARIS – Laurence DUVAL – Hélène LEROY - Françoise MAILLARD - Martine SAINT LAURENT – Isabelle VAUQUELIN.

Messieurs Bertrand CARPENTIER – Arnaud CHEUX – Benoît HENNART – Jean-Paul LEGENDRE – Joël LELARGE – Jean-Charles PARIS – Gérard PLESSIS – Roger WALLART.

Excusés:

Messieurs Hugues BOURGAULT - Alain DEBUS

Absents:

Madame Laurance BUSSIERE - Messieurs Marc ROMET - Laurent VALLEE

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE ouvre la séance et passe ensuite à l'ordre du jour de la séance :

Validation du Procès-Verbal de la séance du bureau du 10 octobre 2022.

Numéro délibération	Désignation
DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	
n°1	BAIL COMMERCIAL VILLAGE DES ARTISANS – SASU USIPHONE
TOURISME	
n°2	REGLEMENT CONCOURS DE DESSINS 2023 – FESTIVAL DU CINEMA D'ANIMATION

> DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

- BAIL COMMERCIAL VILLAGE DES ARTISANS - SASU USIPHONE

Délibération retirée de l'ordre du jour, l'entreprise SASU USIPHONE ne donnant plus suite pour cause de déménagement, information transmise juste avant la séance du bureau.

> TOURISME :

- REGLEMENT CONCOURS DE DESSINS 2023 - FESTIVAL DU CINEMA D'ANIMATION

Délibération retirée de l'ordre du jour pour être retravaillée et représentée lors d'un prochain bureau.

Fin de séance : 19 h 45.

Le Président Jean-Paul LEGENDRE

MUNESDI